

CREPS DE MONTPELLIER / LANGUEDOC-ROUSSILLON

BREVET D' ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF 1 ° DEGRE

Activité : ESCALADE FORMATION MODULAIRE

Descriptif de la formation

A conserver par le candidat

LES PREROGATIVES DU MONITEUR D'ESCALADE ET DE CANYON TITULAIRE DU DIPLOME

Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1°, option escalade, confère à son titulaire le titre de moniteur d'escalade et la qualification permettant d'enseigner, d'animer, d'entraîner ou d'encadrer, contre rémunération, la pratique sur des structures artificielles d'escalade et dans les canyons à caractéristiques verticales et aquatiques nécessitant l'usage d'agrès, à toutes altitudes, et sur des sites naturels d'escalade situés à une altitude inférieure à 1 500 mètres, à l'exclusion :

- des sites enneigés ou de ceux dont l'accès ne peut s'effectuer qu'en traversant des zones enneigées ;
- des sites dont la fréquentation fait appel aux crampons, piolets ou, plus généralement, aux techniques de la neige et de la glace.

SUPPORT DE LA FORMATION

- . Le Centre de Ressources et d'Expertise pour la Performance Sportive du Languedoc Roussillon
- . La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale du Languedoc – Roussillon

LA FORMATION :

La formation propose le cursus réglementaire du B.E.E.S. 1° escalade (préformation et les 6 U.F.) et 2 séquences de renforcement : préparation à l'U.F.2 et préparation à l'examen final.
Son organisation modulaire permet aux candidats de suivre tout ou partie du cursus.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PRE-REQUIS

Conditions d'inscription :

- . être âgé de 18 ans
- . être titulaire de l'AFPS ou du BNS ou du PSC1
- . présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'escalade datant de moins de 3 mois.

Pré-requis spécifiques :

- ♦ préformation : être en possession du test technique (probatoire) depuis moins de 2 ans
- ♦ UF 1 : avoir réussi l'examen de préformation
- ♦ UF 2 : avoir suivi l'UF 1
- ♦ UF 3 : avoir réussi l'UF 1 et être titulaire du Tronc Commun du BEES 1°
- ♦ UF 4 : avoir réussi l' UF 1
- ♦ UF 5 : avoir réussi l' UF 1
- ♦ UF 6 : avoir réussi l' UF 2 + attestation de natation : parcours de 50 m en combinaison néoprène, remorquage sur 20 m d'une personne, elle-même en combinaison, récupération en apnée d'une pièce de matériel à 3 mètres de profondeur – descendeur et mousqueton (délivrée par tout titulaire du BEESAN ou DE de natation) + liste de canyons selon le modèle joint.

Établissement public du ministère de la Santé et des Sports

Site de Montpellier
2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER
Tél 04 34 88 30 00 Fax 04 67 52 37 51.
E-mail : cr034@jeunesse-sports.gouv.fr

Site de Font-Romeu
B.P. 88 66123 FONT-ROMEUE Cedex
Tél 04 68 30 83 20 Fax 04 68 30 83 22
E-mail : cnea@jeunesse-sports.gouv.fr

LES DATES :

Dépôt des dossiers d'inscription : 1 mois avant le début de chaque séquence de formation

U.F.	dates	lieu	*** Tarif formation initiale (aidée par l'Etat)	Tarif formation professionnelle
préformation	21 septembre 2011 au 30 septembre 2011	Lapanouse de Cernon (12230)	550 €	715 €
U.F.1 pédagogie	10 octobre 2011 au 21 octobre 2011	Lapanouse de Cernon (12230)	550 €	715 €
préparation U.F. 2	13 février 2012 au 16 février 2012	à déterminer	280 €	364 €
U.F.2 techniques d'évolution, équipement et sécurité	23 avril 2012 au 4 mai 2012	à déterminer	1050€	1365 €
U.F.3 entraînement	10 septembre 2012 au 14 septembre 2012	Montpellier	300 €	390 €
U.F.4 milieu naturel, environnement socio- économique et cadre réglementaire	19 mars 2012 au 23 mars 2012	Lapanouse de Cernon (12230)	300 €	390 €
U.F.5 milieux et publics particuliers	26 mars 2012 au 30 mars 2012	Lapanouse de Cernon (12230)	300 €	390 €
U.F.6 canyon	28 mai au 1 ^{er} juin 2012 ET 25 juin au 29 juin 2012	à déterminer	1050 €	1365 €
préparation examen	12 au 16 novembre 2012	Lapanouse de Cernon (12230)	280 €	364 €

*** Possibilité de financement dans le cadre du Programme Régional Qualifiant (sous certaines conditions)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Une convocation sera adressée à chaque candidat qui aura déposé son dossier d'inscription complet au Creps à la date limite de réception des dossiers avec la liste des autres stagiaires pour organiser un éventuel co-voiturage, ainsi que la liste du matériel nécessaire.

Un examen final est programmé par la D.R.J.S.C.S. du Languedoc Roussillon du 19 au 23 novembre 2012.
Dépôt des dossiers d'inscription au plus tard le 19 septembre 2012.

EQUIVALENCES / ALLEGEMENTS / DISPENSES

BEES 1 et 2

- **DEUG STAPS** ou **L2** (2^{ème} année de licence nouvelle formule) + **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent (**BNS** ou **AFPS**)
→ équivalence du **Tronc Commun 1^{er} Degré**
- **Licence /Maîtrise STAPS** ou **L3** + **PSC1**
→ équivalence du **Tronc Commun 1^{er} et 2^{ème} Degré**
Cela ne concerne que les licences et maîtrises de la filière générale STAPS, pour les filières IUP STAPS contacter la DRDJS.
- **Licence STAPS mention « Entraînement Sportif »** + **PSC1**
→ pour un **BEES 1^o Degré** en formation modulaire : équivalence **Tronc Commun 1^{er} Degré + épreuves générales** (groupe A) et **épreuves pédagogiques** (groupe B). Le candidat ne doit présenter que l'épreuve technique ou pratique (groupe C) lors de l'examen final.
- Titulaire d'un **BPJEPS** → dispense du **Tronc Commun 1^{er} Degré**.

BPJEPS

- **Tronc Commun 1^{er} ou 2^{ème} Degré** → dispense des **UC 1, UC 2, UC 3**
- **UFG du BEATEP** → dispense des **UC1** et **UC 4**
- **UFP du BEATEP** → dispense des **UC 2** et **UC 3**

D'autres dispenses existent, diplômes fédéraux par exemple, mais sont spécifiques à certains diplômes et sont mentionnés dans les annexes des arrêtés de création des diplômes.

Pour les équivalences des diplômes étrangers, les demandes passent par votre DRJSCS de résidence puis pas la commission nationale des équivalences du ministère.

Pour toute autre question sur les allègements ou équivalences, contacter le pôle « Formations Métiers Qualifications » de la DRJSCS Languedoc-Roussillon : 04 67 10 14 00

****DRJSCS : Direction Régionale de Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale**

LISTE DES CANYONS REALISES

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

N°	Canyon (site, département)	Contexte de la sortie	Caractéristiques	Longueur	Durée	Date
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Fait à :, le

Signature (1)

(1)Le candidat fera précéder sa signature de la mention suivante écrite à la main :

" je déclare sur l'honneur que le compte rendu ci-dessus est strictement exact "